# BULLETIN MUNICIPAL

Asnières-sur-Vègre

## Les infos d'Asnières au fil de l'eau

**N° 75 - Décembre 2021**

### EDITORIAL

L'été a relancé les activités associatives et celles du Manoir de la Cour. Et pour notre plus grand plaisir elles se sont prolongées jusqu'à la fin de la saison. Comme partout elles ont pris une forme différente mais nous ont réappris à se retrouver, échanger et partager.
A commencer par le feu d'artifice déplacé à la MARBRERIE. L'idée était dans l'air depuis quelques années et les circonstances l'ont favorisé. Bien heureusement, car il a eu un franc succès ainsi que le repas et le bal sur la place Du Guesclin.
Il est bien sur regretté par tous, que les obligations sanitaires, parfois complexes n'aient pas permis certaines manifestations.
Les touristes et visiteurs ont bien été là toute la saison et le Manoir a enregistré son deuxième meilleur été depuis son ouverture. Belle performance dans des conditions très contraintes. Il confirme que nos visiteurs sont à 53% Sarthois mais que les Angevins et les Mayennais apprécient de plus en plus notre village. Ces visiteurs sont aussi une bonne opération pour les gites et locations qui ont globalement bien fonctionnés.
2022 verra le démarrage des travaux de l'église qui vont certainement nous mobiliser techniquement et financièrement pour plusieurs années. Nous continuerons à œuvrer à l'aménagement de notre merveilleux cadre de vie avec des projets plus modestes. Nous en parlerons à la présentation des vœux qui est programmée, si les conditions sanitaires le permettent, dimanche 9 janvier à la Marbrerie, à 11 heures, suivra la remise des prix du fleurissement.

En attendant, je vous souhaite de bien profiter des fêtes de Noël et de fin d'année.

Jean Louis LEMARIÉ

Jean Louis LEMARIÉ et tous les membres du conseil municipal vous convient

À assister à la cérémonie des vœux du maire

Le dimanche 9 janvier 2022 à 11 heures, à la salle de la Marbrerie,

Qui sera suivie de la remise des prix du fleurissement

ATTENTION :
Le vendredi 24 et 31 décembre 2021, la mairie sera fermée l'après midi.

*Directeur de publication:*

Jean Louis Lemarié

*Commission communication tourisme:*

Viviane Burcez, Séverine Gane, Fabienne Guivarch, Michel Lhérault, Cécile Moline, Philippe Niec

mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr
Site: http://www.asnieres-sur-vegre.fr

02 43 95 30 07 ou
permanence élus : +33 7 86 46 33 13

# Etat des projets

## EGLISE SAINT HILAIRE

Lancement de la première tranche des travaux qui comprend les extérieurs et les vitraux.
Début 2022 l'INRAP va faire une investigation archéologique, qui sera limitée à une bande d'environ un mètre autour de l'église.
Puis vont se dérouler les interventions sur l'extérieur et sur les vitraux. L'église sera ouverte mais avec certaines restrictions en fonction de l'avancement des travaux.
Programme des travaux 2022 :

1. Reprendre et conforter les drains de récupération de ces eaux pluviales, jusqu'a leur évacuation
2. Nettoyage de la toiture et vérification des tuiles
3. Réparation des solins et contrôles des éléments de charpente sur les parties basses de la toiture
4. Préparer et installer les gouttières demi-rondes et les descentes d'eau pluviale
5. Évacuation des eaux pluviales
6. Installation d'un pavage autour de l'église et de la sacristie au dessus des drains

Et parallèlement étude pour la réouverture des 2 baies face nord et reprise de tous les vitraux

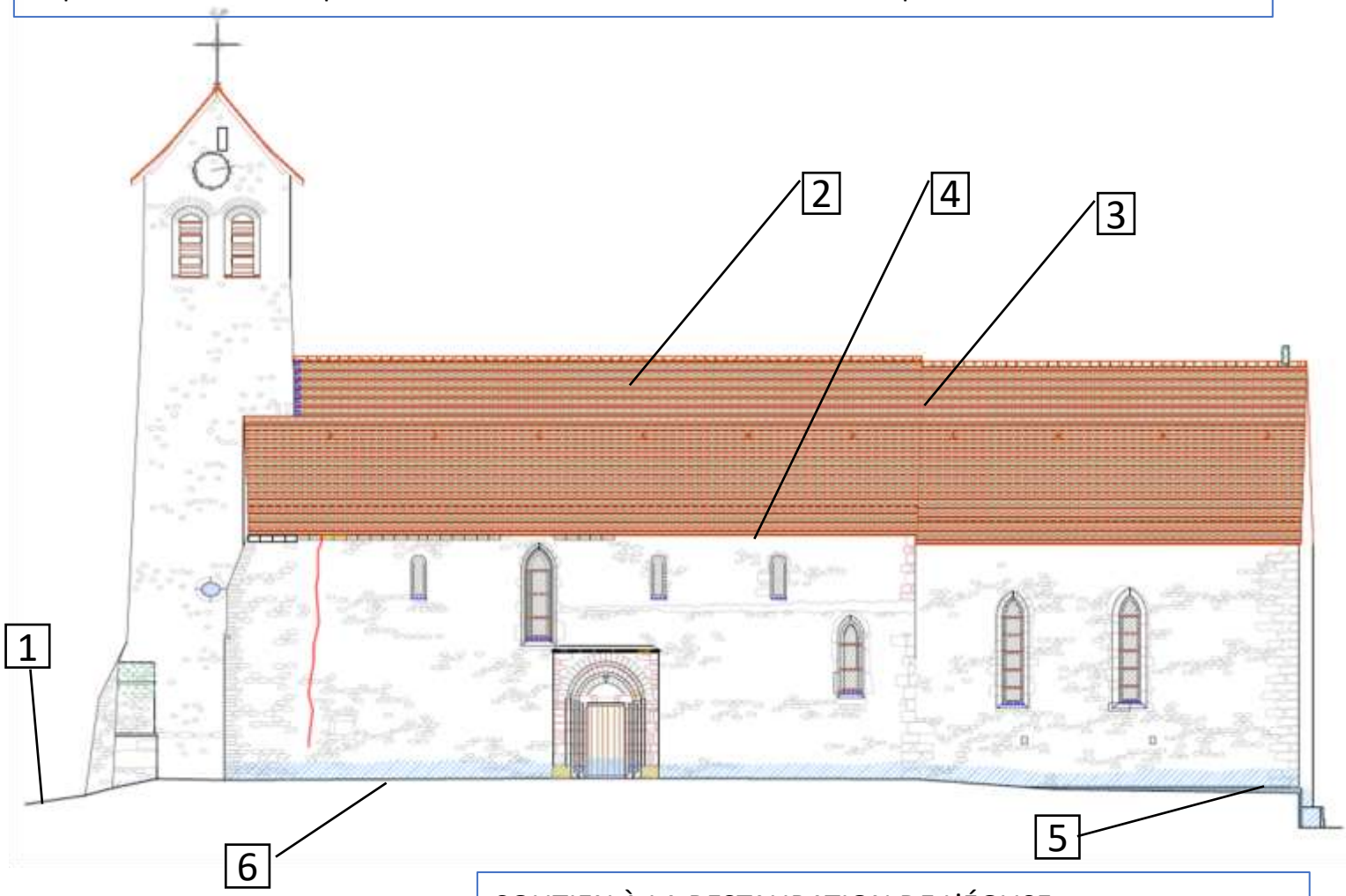


FONDATION DU PATRIMOINE

**235 435 €** mobilisés
sur 240 000 € soit 98 %

## SOUTIEN À LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

La campagne de dons, quant à elle, se poursuit via le site de la fondation patrimoine.

Vous pouvez toujours relayer cette campagne, qui contribue à mobiliser des fonds pour la restauration de notre patrimoine.
Merci

**En savoir plus et effectuer un don:**

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/peintures-murales-de-leglise-saint-hilaire-dasnieres-sur-vegre

# Chantier Jeunes d'Asnières

## CHANTIER ARGENT DE POCHE DE LA TOUSSAINT

Il a été réalisé un plessis d'osier entourant l'aire de jeux des enfants à la Marbrerie par Mathis et Charlotte, encadrés par Guillaume GAUDIN.
Ils sont également intervenus sur le cimetière et autour de l'Eglise.
Un grand merci pour ces jeunes asniérois motivés !

Satisfait de ce succès, le conseil a décidé de reconduire l'opération pendant les vacances de Pâques 2022, avec 2 autres jeunes dont les candidatures sont déjà retenues.
Vous êtes intéressés pour les prochaines éditions ? N'hésitez pas à candidater auprès de la Mairie.

## PROJET DÉFIBRILLATEUR

Le DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (**DAE**), a été installé sur le coté droit de la mairie, en accès libre.
En cas de besoin, il suffit d'en écouter le mode d'emploi directement sur le boitier.

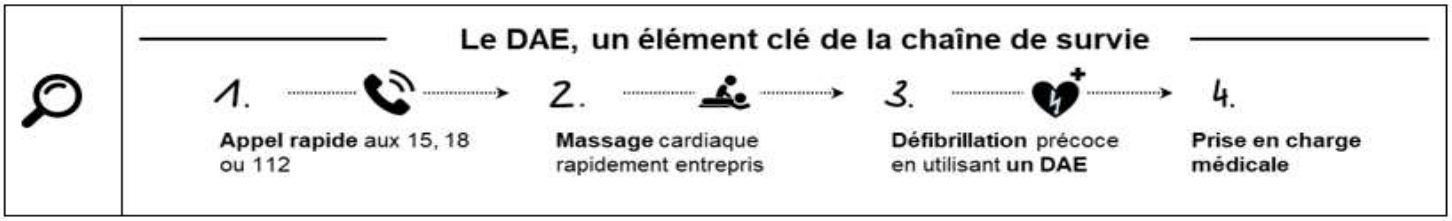

# Vie du Conseil municipal

Louis JOUIN, notre ami et conseiller municipal, nous a quitté le 14 août 2021.
Sa gentillesse et sa bonne humeur nous manque déjà.
En cette fin d'année nos pensées vont vers lui et ses proches.

## Conseil municipal du 22 juin 2021

**1- TRAVAUX DE L'ÉGLISE** : Le cabinet ARCHITRAV a mis à jour le dossier technique et financier au vu des préconisations de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui, seule, valide les travaux à réaliser. D'après le montant, ces travaux seront répartis sur 3 à 4 ans, comme initialement prévu.

Concernant les subventions, la DRAC propose exceptionnellement pour cette année un financement de 60%, auquel s'ajouteront les subventions régionale et départementale, soit un total sur la phase 1 de 90% des coûts, bien entendu en hors taxes.

**2- Diagnostics PLOMB et AMIANTE de l'église** : Pour la sécurité des travailleurs, il est bien sûr exigé une connaissance sur la présence éventuelle de ces deux matières dangereuses. Le coût est de 600 euros. Le diagnostic réalisé confirmera, en septembre, l'absence totale d'amiante, mais la présence de traces de plomb dans les peintures sur les boiseries (portes, armoires, …) qui seront éliminées lors des travaux.

**3- Adhésion à l'association POLLENIZ :** Cette association gère, en particulier au niveau départemental, le dossier des ragondins. Vincent DAVIÈRE est le président de cette association Asnièroise (06 09 60 58 05)

**4- Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat) :** Ce plan est devenu un plan intercommunal et s'applique donc avec les mêmes règles sur toute la communauté des communes. Il comporte bien sûr pour PARCÉ, le centre de SABLÉ et ASNIÈRES les règles spécifiques pour les travaux dans le bourg (dites ZAUPP). L'une des évolutions la plus notable concerne les constructions nouvelles, ainsi que les règles d'aménagement dans les hameaux (en zone agricole). Si vous avez des projets, n'hésitez pas à venir consulter les textes et cartes en mairie.

**5- Opération « Argent de poche » :** Le conseil valide avec enthousiasme la mise en place d'une opération « argent de poche » destinée à proposer à deux jeunes asniérois une participation à un projet de travail communal durant les vacances de novembre 2021.

## Conseil municipal du 14 septembre 2021

Le conseil a débuté par un hommage à Louis JOUIN, sous la forme d'une minute de silence accompagnée par des photos de Louis.

**1- Rapport annuel sur l'élimination des déchets de la communauté des communes :** Le service comprend 18 personnes pour le ramassage, les transferts et la déchèterie. Le remplacement des sacs jaunes par des bacs jaunes est en projet 2022/2023.

Le compte rendu du conseil municipal est consultable en mairie.
Des problématiques techniques ne nous permettent pas actuellement de mettre à jour le site internet de la commune.
Nous travaillons à la création d'un nouveau site en 2021

Plus d'information

**2- Garderie scolaire :** Suite aux souhaits de parents, il est proposé d'organiser la garderie de Poillé, jusqu'ici assurée et réservée aux habitants de Poillé, aux autres parents qui le souhaitent. Les frais de garde seront facturés aux parents à hauteur de 1€ par jour de garderie (matin et/ou soir). Une convention est établie entre les communes, pour la part communale qui est également de 1 € par jour.

**3- Prix du repas scolaire :** L'approvisionnement des cantines de Poillé et de Fontenay est assuré par la cuisine centrale de la communauté des communes de LBN. Le prix du repas est de 4,45 € dont 3,43€ sont à la charge des parents et avec une participation communale inchangée de 1,02€.

**4- Défibrillateur :** Prévu au budget 2021, le conseil a validé l'achat du défibrillateur pour un montant de 1570 € HT. Il sera installé sur la façade de la mairie (coté chaufferie) pour une accessibilité maximale.

**5- Jardin de plantes aromatiques et médicinales :** Validation d'une convention entre la commune et la communauté des communes du pays sabolien pour la création d'un petit jardin de plantes aromatiques et médicinales, dans le jardin du puits au Manoir de la Cour.

**6- Espace « Santé Numérique » :** Après le rappel de l'objectif, à savoir : apporter un service aux habitants par une cabine de téléconsultation, et surtout une assistance avec la présence de tiers spécialisés. Les actions prévues sont : rénovation énergétique du bâtiment, adaptation de l'ex cuisine en poste infirmier, avec installation du poste de téléconsultation, création du bureau accueil sécurisé, développement du réseau de tiers spécialisés pour l'accueil et l'assistance, enquête et évaluation auprès des usagers et des professionnels de santé, collaboration avec les maisons de santé, le CH du Mans et le CHU d'Angers pour la réalisation et la définition des besoins futurs. Des actions de communication seront prévues auprès des communes environnantes. Après échange et débat, le projet est validé par 8 voix.

**7- Contrat MEDADOM :** Concernant la cabine de téléconsultation, le contrat proposé comprend une période d'essai gratuite de trois mois, et si validation après cette période, une durée totale de 36 mois, avec une tarification mensuelle de 190 € HT/mois.

**8- Demande de subvention LEADER :** Dans le cadre du projet Santé Numérique, il est validé de faire une demande de subvention LEADER au titre de l'article n° 3-1 « favoriser les échelles de proximité pour renforcer la cohésion sociale et territoriale, vecteur d'attractivité ».

Pour information d'autres dossiers sont en cours auprès de la Région et du département.

**9- Trottoir rue St Hilaire :** pour la réfection du trottoir rue St Hilaire, nécessaire pour des raisons de sécurisation du passage piéton, l'option enrobé granuleux a été validée par 7 voix favorables. Le montant à charge de la commune est de 1 474,50 €. Selon les services de la communauté des communes, la couleur soutenue à la mise en œuvre va s'atténuer dans les mois à venir. L'évolution actuelle semble le confirmer.

**10- Devis MEDIALEX :** En prévision du passage des marches pour la rénovation de l'église, il est obligatoire de faire des publications du marché. Cela suit des règles très strictes et le conseil valide le choix de la société MEDIALEX pour la prise en charge de l'information aux entreprises sur ce marché pour un montant de 115 € HT.

Le compte rendu du conseil municipal est consultable en mairie.
Des problématiques techniques ne nous permettent pas actuellement de mettre à jour le site internet de la commune.
Nous travaillons à la création d'un nouveau site en 2021

Plus d'information

## Conseil municipal du 12 octobre 2021

**1- Travaux de l'église :** Le conseil est informé que la DRAC a, par courrier du 4 octobre 2021, validé l'autorisation des travaux, assortie de recommandations. Cela va permettre de lancer l'appel d'offre dès réception du dossier du cabinet ARCHITRAV.

**2- Opération Argent de Poche :** Le conseil valide le thème du travail des 2 jeunes : ce sera la création d'une haie basse plessée autour des jeux à la Marbrerie, complété par divers travaux dans le village.

**3- Gestion du domaine public :** La commune est bien propriétaire des voies communales, et depuis 1999, a confié la gestion de ces voies et l'occupation du domaine public (poteaux électriques et téléphoniques attenants) à la communauté des communes. Cette convention est renouvelée.

**4- Animations :** Le conseil félicite les différentes associations asnièroises pour les reprises et les activités relancées depuis septembre. Les rappels sanitaires n'empêchent pas la tenue de ces activités dans le respect des règles.

## Conseil municipal du 3 novembre 2021

**Lancement appels d'offres : travaux restauration église - tranche ferme et tranches optionnelles :**
Le conseil autorise Monsieur Le Maire à lancer le Marché en Procédure Adaptée pour ces travaux, après avoir émis un avis favorable sur le dossier présenté par le Cabinet ARCHITRAV destiné à la consultation des entreprises pour les travaux de restauration de l'église :
- Tranche ferme : restauration extérieure, assainissement, collecte des eaux pluviales
- Tranche optionnelle 1 : restauration extérieure de la sacristie
- Tranche optionnelle 2 : restauration intérieure de la nef
- Tranche optionnelle 3 : Restauration intérieure du chœur

Ces travaux nécessiteront diverses compétences techniques propres à différents corps de métiers.

## Conseil municipal du 16 novembre 2021

**1- Convention relative au diagnostic archéologique :** L'INRAP, institut national de recherche archéologique préventive, nous propose une convention pour réaliser des recherches archéologiques avant les travaux de l'église. À ce jour, il nous a été indiqué que ces travaux seront limités au pourtour immédiat de l'église, sans plus et qu'ils se réaliseraient sur janvier et février 2022.

**2- Coordinateur sécurité :** Pour l'ensemble du chantier de l'église, il est nécessaire de passer contrat pour un coordinateur sécurité. Il est chargé d'organiser et de vérifier que les mesures de sécurité des personnes et des biens, sont bien appliquées durant toute la durée du chantier. Cela comprend des réunions préparatoires et des visites inopinées sur le chantier.

Le compte rendu du conseil municipal est consultable en mairie.
Des problématiques techniques ne nous permettent pas actuellement de mettre à jour le site internet de la commune.
Nous travaillons à la création d'un nouveau site en 2021

# Vie du Conseil municipal

**3- Travaux de l'église :** Le marché public pour les travaux est en ligne depuis le 5 novembre et le délai maximal pour la remise des offres est arrêté au 1er décembre. L'analyse des offres doit être faite avant le 15 décembre 2021. Monsieur le Maire rappelle que le dossier est financièrement très important, et que malgré les aides et subventions annoncées, cela va très fortement réduire notre capacité d'investissement pour plusieurs années. Il faut rappeler que les subventions ne sont pour la plupart versées qu'après la fin des tranches de travaux et que la tva reste à charge de la commune, et reversée trois années après.

**4- Matériel d'arrosage :** Afin de fournir à notre agent communal un matériel adéquat par rapport à sa charge de travail, le devis de fourniture d'un équipement d'arrosage est validé pour un montant de 600 € HT. Il sera installé sur une remorque, ce qui permettra un travail efficace et rapide, en particulier sur la période estivale.

**5- Compte-rendu de la commission environnement-fleurissement :** À cette commission, il a été validé le projet du « FRUITIER PARTAGÉ ». il s'agit de planter sur les pentes du terrain du Pont-Bourgu, entre la route de Sablé Sur Sarthe et la picarde, une large diversité d'arbres fruitiers. Le conseil valide ce projet.

Ceci est un extrait des conseils municipaux. Les documents complet sont visibles sur le panneau d'affichage de la mairie, sont consultables et seront bien sur le site internet dès son ouverture,

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un Plan Communal De Sauvegarde est à l'étude par un groupe de travail organisé par la mairie.
Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.
Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.
Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention des risques.
Le Plan Communal de Sauvegarde complète le dispositif ORSEC (si le maire juge que les moyens communaux se révèlent insuffisants pour faire face à la crise, il doit en référer au préfet).

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site est en cours d'élaboration par les membres de la commission communication et de Sylviane PATRY qui mettent peu à peu en forme les informations transmises par les asniérois : associations, entreprises, hébergeurs...

## COVID-19, restez informés!

Evolutions réglementaires:
https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13995

Evolutions sanitaires:
https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/coronavirus-actualite-et-conduite-tenir-0

Le compte rendu du conseil municipal est consultable en mairie.
Des problématiques techniques ne nous permettent pas actuellement de mettre à jour le site internet de la commune.
Nous travaillons à la création d'un nouveau site en 2021

Plus d'information

## LE DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS ET ESPACES COMMUNAUX

### ELAGAGE des buissons de ronces

Une opération d'élagage a été menée le long des sentiers de randonnées autour des buissons de ronce. Celle-ci a permis de stabiliser leur développement et de leur permettre de continuer à jouer leur rôle de magnifiques réservoirs à biodiversité.

**Une bonne Nouvelle**

Le centre d'accueil « Santé numérique » annoncé lors de la campagne pour les élections municipales voit le jour. Les outils numériques permettant la consultation à distance participent à la lutte contre les inégalités d'accès au soin en milieu rural.
Deux systèmes de téléconsultation seront dans cet objectif installés dans les locaux de la cantine de l'ancienne école.

- Une borne de la société MEDADOM permettant la mise en relation avec un médecin accessible 7 jours sur7 en dehors de tout rendez vous avec un médecin traitant.
- Un système informatique permettant une consultation programmée avec son médecin traitant ou un spécialiste.

Dans les deux cas un accompagnement à la téléconsultation dont les modalités seront définies pourra être proposé.
Une journée portes ouvertes ainsi que des rendez vous personnalisés seront organisés à partir de la mi-janvier. Les habitants d'Asnières et des communes environnantes qui le désirent pourront ainsi exprimer leurs besoins et s'approprier ces nouveaux outils.

## Le fruitier partagé du Pont Bourju

Replanter des arbres est indispensable à la transition écologique.
La volonté de varier les espèces, de les sélectionner selon leur adaptabilité aux changements climatiques, nous a conduit à choisir de planter des arbres fruitiers qui offrent le plaisir de la cueillette sur place.
Nous y planterons dès cet hiver, et sur les trois hivers à venir, des arbres fruitiers variés, à port libre, sans trop de taille.
Nous commencerons par des châtaigniers comme la variété Nouzillard de la Sarthe, alternant avec des figuiers, un prunelier à gros fruits, des poiriers avec des fruits à cuisiner ou croquer.
Pour prendre en compte les évolutions climatiques prévues, nous allons au fur et à mesure choisir des variétés d'origine plus méditerranéennes ou avec des dates de fructification plus étalées sur la saison.
Cet espace sera un lieu d'expérimentation, sur lequel toutes les idées et les propositions seront les bienvenues, pour que nos petits enfants puissent un jour aller au « Fruitier », croquer de bons fruits.

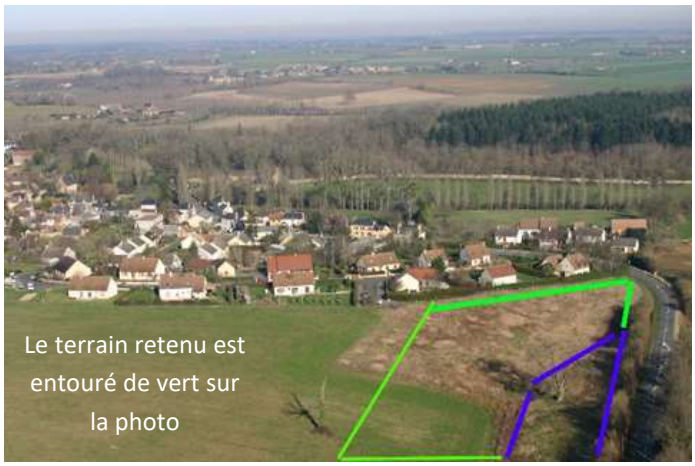


Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de L'Aunay - La Touche

*L'interconnexion avec le syndicat « Sarthe-Loire », réalisé en novembre a permis de baisser la dureté de l'eau de 40 à 20° TH. Du fait de sa teneur en calcaire diminuée de moitié, nos chasses d'eau, chauffe-eau et robinets devraient tenir plus longtemps, d'où l'augmentation du prix de l'eau.*

*Mais cette adoucissement n'est effectif que sur le bassin sud du syndicat L'Aunay-La Touche. Le bassin Nord, subit la même augmentation pour une eau toujours aussi dure. Une usine de décarbonatation est en projet de façon a distribuer équitablement une eau de qualité sur tout le syndicat, ceci explique les futurs augmentations en 2024.*

# COMPOSTAGE

pays sabolien

COMPOSTAGE

## On a tous une bonne raison pour composter

**Pour les économes :**

**Limiter le coût** de gestion des déchets. Diminuer le poids de sa poubelle de 100 kg par an.

**Pour les écolos :**

**Limiter l'impact environnemental** de nos déchets (pas de transport, pas d'enfouissement...).

**Pour les jardiniers :**

**Produire un engrais naturel** utilisable dans le jardin, aux pieds des arbres, dans les jardinières...

**Pour les nez sensibles :**

**Diminuer les mauvaises odeurs** dans votre poubelle.

### C'est quoi le compostage?

Le compostage est un processus naturel.
Il permet la décomposition des déchets organiques (épluchures de légumes, fruits, marc de café ou sachets de thé, restes de repas, essuie-tout, déchets de jardin...) en terreau.

## Vous souhaitez composter : la collectivité vous accompagne

- **En prenant en charge la moitié du coût du composteur.**
- **En vous fournissant le matériel nécessaire :**

- Un composteur en plastique recyclé de 345 litres
Il est facilement transportable dans une voiture.
- Un guide pratique du compostage
- Un bioseau de 10 litres .

- **En vous conseillant dans la pratique**

### Pour obtenir votre composteur

- **Directement en ligne**
www.sablesursarthe.fr
- **En contactant le numéro vert**

N° Vert 0800 00 86 28

C'est au mois de Mars que notre Pizzaiolo nous proposera ces délicieuses pizzas sur la place Du Guesclin.

Notre village a toujours autant de succès auprès des amateurs de rallye et de rassemblements.
En juin dernier, un rassemblement de Tractions Citroën faisait halte à Asnières pour une visite du village.

En septembre, le Camping-Car Club de l'Ouest organisait une après-midi détente à Asnières avec jeux et visite guidée.
Après une présentation de la commune par un élu, et le verre de l'amitié, nos camping-caristes ont rejoint leur coquille pour une nuit sous les étoiles. Très satisfaits de leur visite les organisateurs décident de faire un don pour la restauration de l'église, nous les en remercions vivement.

## RECYCLAGE des téléphones

Une borne de recyclage des téléphones portables est en libre service à la mairie à ses horaires d'ouverture.

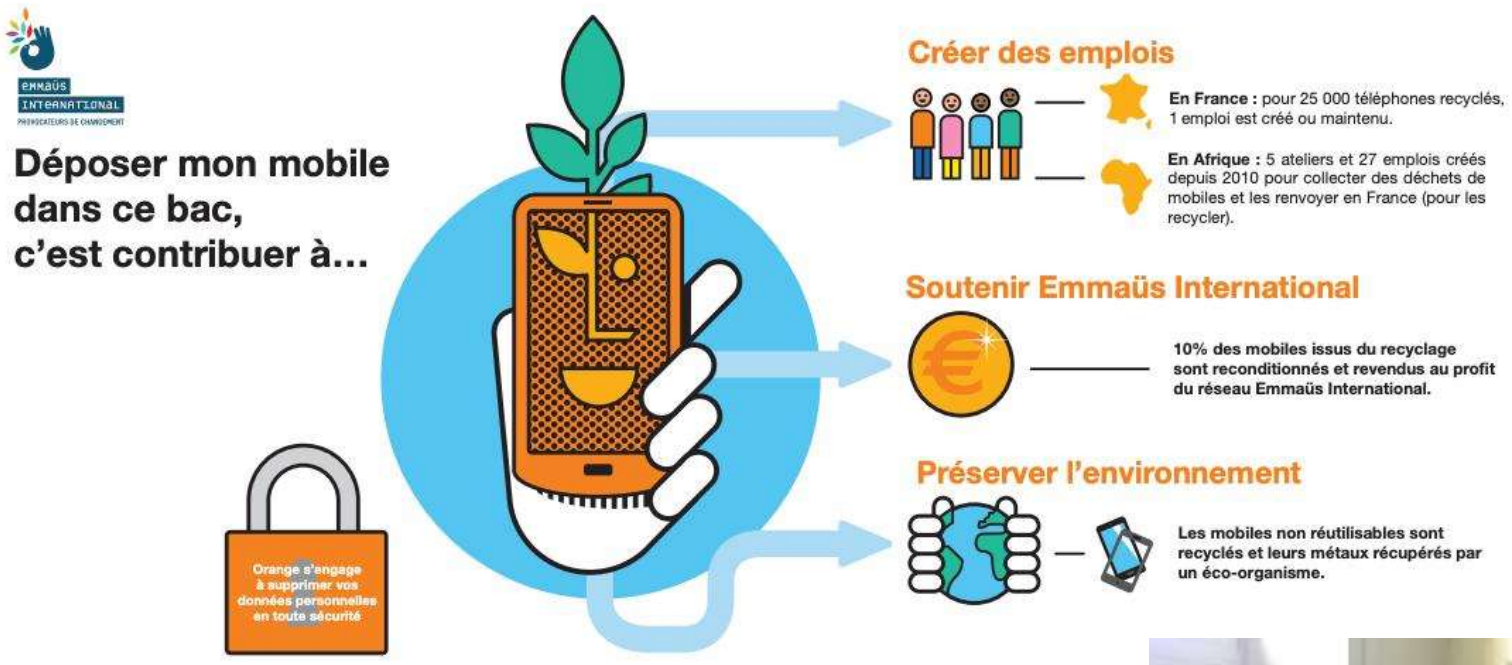


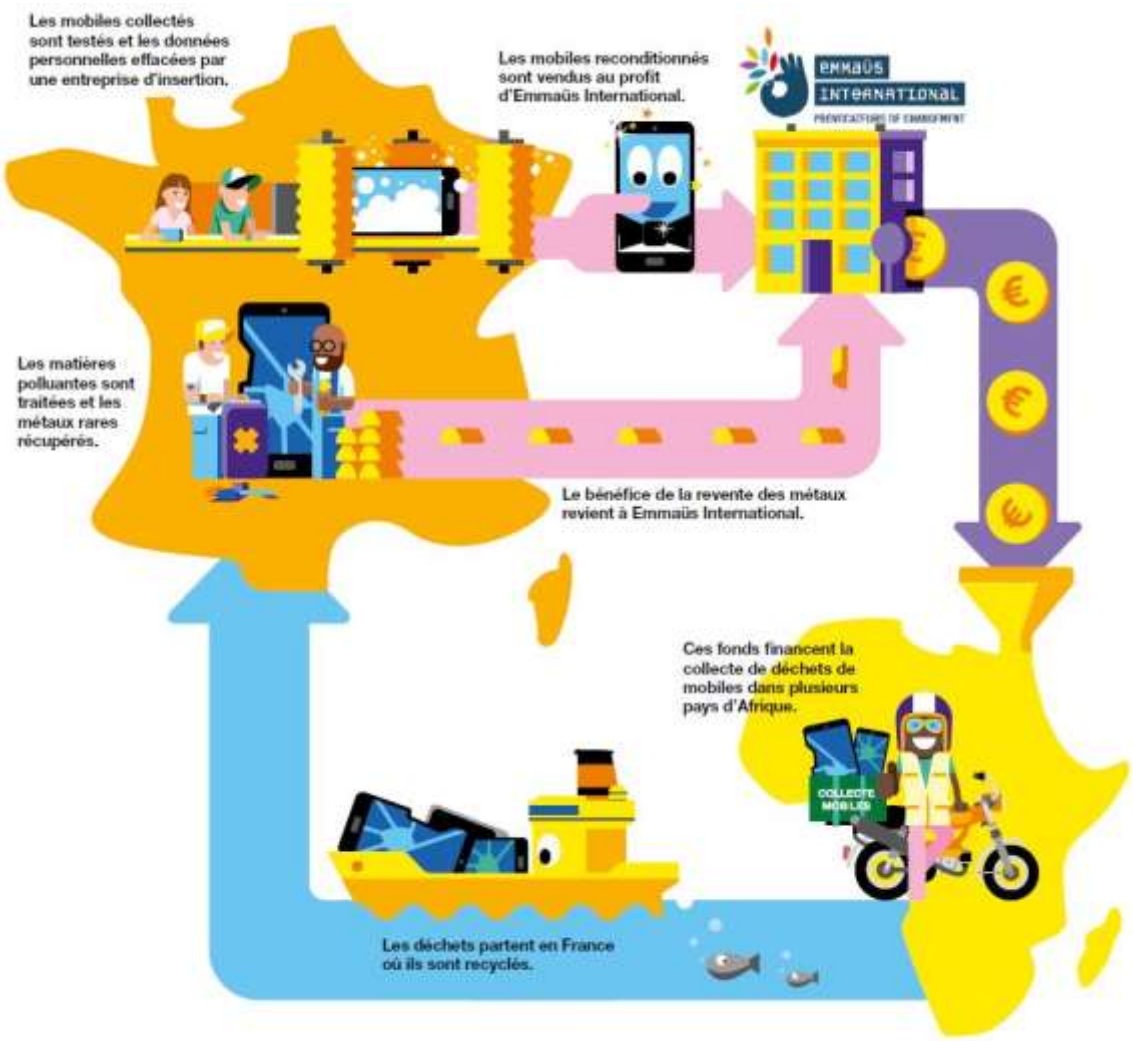

**Vous trouverez le container à gauche en rentrant dans la mairie**

## Inventons nos vies bas carbone

Suite aux conférences de Jean-Marc Jancovici et Jean Jousel organisées récemment par le Pays Vallée de la Sarthe sur la thématique climat, le groupe Résiliences de Vill@ge Factory s'est formé à l'utilisation de divers nouveaux outils pédagogiques permettant de travailler sur les défis environnementaux que nous avons à relever toutes et tous ensemble.

Nous avons acquis le jeu collaboratif «Inventons nos vies bas carbone» du collectif Résistance Climat. Peu de monde connait les ordres de grandeur de l'empreinte carbone actuelle d'une personne vivant en métropole (environ 11t CO2e) et encore moins les efforts à fournir pour respecter l'accord de Paris : la cible est de 2t CO2e par personne en 2050 pour atteindre la neutralité carbone et rester en dessous des +2°C en 2100.
L'idée de ce jeu est de rendre ces informations claires et visuelles, afin de créer une prise de conscience forte et donner envie d'agir pour changer son quotidien, en phase avec la hauteur de la marche qui nous fait face.

Nous vous proposons de découvrir ce jeu grâce à un atelier ludique lors de notre assemblée générale du samedi 29 janvier 2022 en fin d'après-midi.

Pour sensibiliser le plus de personnes possibles à l'enjeu de notre empreinte carbone, cette animation est ouverte à toutes et tous, même sans être membre de Vill@ge Factory.
Alors on compte sur vous pour ensemble inventer nos vies bas carbone : RDV le 29 janvier.
Atelier Peinture tous les samedi matin de 10h30 à 12h30 au tarif de 10€/adhérent
Atelier Résiliences les 1er jeudi du mois de 12h30 à 14h gratuit/adhérent
En prévision, dates à définir :
- Soirée jeux de société
- En nocturne un « Ciné-partage » doc.inspirant-prévu un soir d'été en extérieur, gratuit ouvert à tous
- Mise en place d'un « Repair-café »
- Mise en place d'un atelier « Techniques de Jardin »

A très bientôt

Isabelle CLEP-GUETNY

## SIVOS de la VÈGRE « En piste vers la classe de Neige »

Les jeunes écoliers des écoles de Poillé, Fontenay et Asnières sur Vègre, sollicitent votre aide pour pouvoir vivre une semaine de ski à Super-Besse ! 9 grande section, 13 cp, 5 ce1, 12 ce2, 12 CM1 et 9 CM2 sont parés pour cette grande aventure. Petites écoles rurales, nous sommes fiers d'organiser ce voyage et de leur offrir cette chance de vivre une semaine à la montagne.

Une collecte est organisée à cet effet !
https://trousseaprojets.fr/projet/4105-en-piste-vers-la-classe-de-neige-a-super-besse

## Génération mouvement Les aînés ruraux

Après une longue période sans pouvoir se réunir à cause de la situation sanitaire, nous avons repris début octobre.
Pour nous permettre de continuer nos activités et surtout de former un nouveau bureau, nous faisons appel à de nouveaux adhérents. Notre club existe depuis janvier 1974, il serait dommage de le mettre en sommeil ou de voter sa dissolution par manque de volontaire pour rajeunir le bureau actuel.
Voici les dates des prochains clubs en 2022 :
- Mardi 4 janvier, salle du Pont Neuf à 14h, AG, renouvellement des cotisations, vote du nouveau bureau, jeux et partage de la galette,
- Mardi 1er février - club
- Mardi 1er mars - club
- Mardi 5 avril - club
- Mardi 3 mai - club
- Mardi 7 juin - club
- Jeudi 30 juin, nous sommes reçus par le club d'Avoise.

Voici pour le premier semestre.
Pour toute nouvelle adhésion à 13€/an, vous pouvez contacter :
Marcel Bouvet au 02 43 95 30 28
Georges Breton au 02 43 95 90 72
Au nom du club, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et prenez bien soin de vous.
Pour le bureau :
Le Président : Georges BRETON

Le Père Hervé-Marie Cotten, notre nouveau curé commence à prendre ses "marques". Dans un premier temps, il continue le calendrier mis en place les années précédentes pour chacun des lieux, sauf si nous avions des contraintes nouvelles !!!
Ce qui donne pour la fête de Noël dans notre Paroisse des Trois Clochers, une **messe à 18h30 le Vendredi 24 Décembre,** dite Messe de la nuit, et le lendemain, Samedi 25 Décembre, la messe du jour de Noël uniquement à Sablé, à 10h ou 10h30.
Les horaires de toutes les messes pour les 24, 25 et 26 décembre dans les paroisses voisines seront affichés dans la vitrine de l'église.
A partir de Janvier, nous reprendrons les **temps de prières du 4ème Vendredi chaque mois à 17h30, soit les Vendredis 28 Janvier, 25 Février et 25 Mars.**
Les horaires des messes et offices des Rameaux, de la Semaine Sainte et de Pâques seront également affichés en temps utile.
La messe mensuelle du Jeudi matin à 10h reprendra, si la santé du Père Victor Leballeur le permet, dès le début Mai : vous pouvez donc noter : **les jeudis 5 Mai, 2 Juin, 7 Juillet, 4 Août, 1er Septembre et 6 Octobre.**
Toute l'équipe d'Animation Paroissiale souhaite à chacun et chacune une très bonne fin d'année et une belle fête de Noël.
Nous avons tous l'espérance que l'année 2022 sera plus douce et facile à vivre pour tout le monde.

Monique Berthiot

## La JAVASNIÈRES

La Javasnières a repris ses ateliers d'accordéons et de guitares. Malgré les nombreux arrêts dus à la pandémie, nous avons retrouvé tous nos adhérents.
Au cours de cette nouvelle année, nous essaierons d'apporter quelques nouveautés afin que chacun puisse pleinement profiter de ces ateliers.
Nous avons toujours 3 intervenants : 2 en accordéon et 1 en guitare.
Notre but est bien sûr de conserver une ambiance sympathique et conviviale
Nous espérons pouvoir nous retrouver comme d'habitude lors de la fête de la musique, et prévoyons une soirée concert avec un groupe qui est déjà venu à Asnières et qui avait été fort apprécié, PIERROT DES ROULOTTES dans son spectacle « la rallonge ».
Ce concert aura lieu le samedi 26 novembre 2022. A ne pas manquer.

## ASNIÈRES PASSION PHOTO 72

Une autre façon de voir le monde

**UN DEUXIÈME SEMESTRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ A L'A2P72,** reprise des cours en visioconférence dès septembre
Début juin mise en place de notre exposition de plein air, forte de 25 photos 120x80cm de Alexandre SATTLER, notre invité d'honneur de l'année, « PHOT'EXPO » étant reporté en début octobre. Cette exposition restera jusqu'à fin octobre,

**L**es 2 et 3 octobre, l'A2P72 présentait PHOT'EXPO. Huit lieux d'exposition et une vingtaine de photographes pour cette douzième édition allégée en raison des conditions sanitaires. Qualité, diversité, originalité, sont toujours au rendez vous pour faire rêver et redonner du baume au cœur aux amateurs venus ce weekend de mauvais temps.

**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS**

Pour Noël l'A2P72 propose des « Box: stage photo reflex », « Box: stage Astrophotographie » et « Box: stage Portrait en studio»
Renseignements et tarifs au 06 25 94 49 79 ou 07 88 66 51 04.

A2P 72

06 25 94 49 79
www.a2p72.fr
@photopassion72

# Vie associative - Association du Patrimoine d'Asnières

Avec une année 2020, entachée par la crise sanitaire, l'APA a relancé ses propositions d'animations du patrimoine malgré les nouvelles contraintes liées à la limitation des publics.

La nouveauté est que nous y avons été aidé par l'installation d'une volontaire de service civique, Clémence, en charge de l'organisation des visites, de la médiation avec les enfants et de l'accompagnement de nos multiples activités.

## Balades d'arts

Nos propositions de week-end d'exposition est été volontairement moins importantes que notre habituel Asnières sur Toiles : nos deux « ballades d'art », ont satisfait nos artistes et artisans d'art par la fréquentation et les ventes d'œuvre.

## Partenariat avec le manoir de la Cour

Si nous avons du reporter nos conférences, nous avons maintenu la très belle représentation de la compagnie du théâtre régional des Pays de la Loire : Cendrillon. Hélas nous avons dû l'organiser avec une jauge limitée à 50 personnes.

## Bilan des visites et médiation enfants.

Visites individuelles, et Journées européennes du patrimoine : 119 personnes. 15 Visites de groupes soit 375 personnes, la véritable reprise a eu lieu en septembre. Visites scolaires et chasses au trésor : 157 enfants

## Verger/jus de pomme

La météo a été rude pour le verger conservatoire qui a subit les gels tardifs et une pluviométrie inhabituelle cet été. Il ne nous a pas été possible de proposer une cueillette des fruits au public. Les pommes des quelques arbres à la floraison plus tardive ont toutefois permis la production d'une très bonne cuvée de notre jus de pommes. Elle est à votre disposition : 2,70€ la bouteille, 22€ les dix bouteilles. Passez vos commandes. Asnieres.patrimoine@orange.fr

## Fondation du patrimoine pour le financement des travaux de l'église

Chargée de l'animation de la souscription, l'APA a proposé au cours des JEP, trois conférences consacrées au peintures murales.

En un plus d'une année, cette souscription a permis la levée de 6220 euros.

C'est bien, cependant ce n'est pas encore suffisant au regard des besoins financiers de la commune et des objectifs que nous nous sommes fixés. Il nous reste du temps, le démarrage des travaux , en 2022, permettra de rendre plus visible et concret le projet de conservation de l'église et es peintures murales.

Si vous voulez contribuer au succès de cette souscription, N'hésitez pas à relayer auprès de vos proches et de vos réseaux l'appel au don, dépliant ci-joint.

Photo: Michel LHERAULT

## Annonce : recherche guides bénévoles

Nous lançons un appel à venir rejoindre notre équipe de guide ou à relayer cette annonce auprès de personnes que cela pourrait intéresser. Vous aimez le village d'Asnières, les visites commentées du village vous offriront l'opportunité de satisfaire votre goût du patrimoine, du partage et du contact. Nous vous proposons de rejoindre une équipe de d'asnièrois, d'étudiant et d'amateur d'histoire et de patrimoine.

Envoyer votre candidature à l'adresse mail : asnieres.patrimoine@orange.fr

**Prochain rendez vous Assemblée générale** : le 26 févier 2022, vous y êtes chaleureusement invités, pour découvrir nos propositions pour 2022, soutenir nos actions de valorisation du patrimoine, y participer en rejoignant l'association.

2 rue du Lavoir 72430 Asnières-sur-Vègre
Tél : 02 43 92 40 47
E-mail : asnieres.patrimoine@orange.f
Fb: Association Patrimoine d'Asnières
Site : www.asnierespatrimoine.fr
Instagram : @asso_patrimoine_asnieres

# Le Manoir de la cour

Après un début de saison compliqué au printemps et une ouverture au public décalée au 22 mai, le Manoir de la Cour a connu un été et une fin de saison réussie. Malgré des conditions d'accueil perturbées, nous avons accueilli plus de 2500 visiteurs en juillet et en août.

La programmation culturelle était particulièrement riche cet été. En plus des habituels Rendez-vous du Moyen Âge, très appréciés du public, plusieurs événements à jauge réduite ont été programmés : Nuit des étoiles, Murder Party, Escape Game… La plupart de ces propositions seront reconduites en 2022.

Nous avons apprécié la représentation théâtrale de « Cendrillon », par le Théâtre Régional des Pays de la Loire, organisé en partenariat avec l'association du patrimoine. Ils reviendront en 2022 pour présenter une nouvelle pièce.

Les désormais habituels spectacles de feu ont pu se dérouler lors de deux soirées, en passant tout juste entre les gouttes ! Les 250 spectateurs ont pu repartir avec de magnifiques images en tête. Un nouveau spectacle de feu d'une compagnie inédite à Asnières sera présenté lors de l'été 2022.

312 personnes ont été accueillies lors des sept Mercredis des enfants organisés cette année entre le 14 juillet le 25 août. Cette journée familiale continuera à être proposée, avec de nouveaux ateliers et une visite sensorielle revisitée.

Enfin, après une édition 2020 annulée en raison du confinement, le Manoir de la Frousse fut de retour fin octobre, pour trois soirées riches en frissons ! Plus de 300 participants, venus de l'ensemble du département et même au-delà, se sont déplacés à Asnières (450 si l'on tient compte de l'ensemble des animations de la semaine de frousse). Nous réfléchissons déjà à de nouvelles idées pour faire frémir les enfants comme les adultes l'année prochaine !

L'année 2022 arrive déjà et elle sera marquée par les premiers renouvellements et enrichissements de la scénographie du Manoir de la Cour, installée en 2015. Nous nous sommes associés une nouvelle fois avec l'association patrimoine d'Asnières pour concevoir et présenter une exposition sur les manoirs médiévaux de la région.

Malgré un contexte sanitaire toujours incertain, ces nouveautés et le retour des premiers groupes – adultes, scolaires et centre de loisirs – entamé cette année, nous laisse espérer et entrevoir une belle saison 2022.

Rendez-vous le 9 avril 2022 pour la réouverture !

L'équipe du Manoir

Le campement au moyen âge

La nuit des étoiles

La nuit des étoiles

Cendrillon

La compagnie de la Muse

La bataille de sorciers

La Murder Party

Compagnie TETROFORT

Initiation aux armes d'hast

Le Manoir de la Frousse

MANOIR DE LA COUR

Programme, horaires, tarifs : www.lemanoirdelacour.fr/informations-pratiques/

## Le comité des fêtes

**Fête Nationale du 17 juillet 2021** : enfin, nous nous sommes retrouvés autour du barbecue le 17 jui à l'occasion de la Fête Nationale et de son traditionnel feu d'artifice. Tout le monde était là : le soleil, les saucisses, les frites, les majorettes et le public. Sans oublier l'équipe du Comité des Fêtes et la musique de Méli-Mélo. Ce fût une belle soirée qui dura tard dans la nuit, comme si les danseurs ne voulaient plus quitter cette ambiance de fête tant attendue.

**Samedi 16 octobre 2021** : Soirée Marmite Sabolienne : au mois d'octobre a été proposé une Marmite Sabolienne. Quelle joie de pouvoir profiter ensemble de ce bon repas ! La soirée dansante a été très réussie : merci à Nadège pour l'accordéon et la musique.
Dimanche 19 décembre 2021 : l'arrivée du père Noël, le Père Noël viendra distribuer des bonbons aux enfants sur le Vieux Pont à 11h.

**Calendrier du 1er semestre 2022** :
Samedi 22 janvier : AG du Comité des Fêtes, verre de l'amitié et galette des rois
Samedi 26 mars : Bal masqué - Soirée costumée
Samedi 25 juin : fête de la Musique et les 50 ans du Comité des Fêtes

*Toute l'équipe a hâte de vous retrouver l'année prochaine pour vivre encore de belles rencontres et des bons moments.*

*Le Comité convie tous les asnièroises et les asnièrois à la galette le 22 janvier 2022*

**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022**

## Feu d'artifice et festivités du 14 juillet

Samedi 17 juillet, après le repas proposé par le comité des fêtes sur la nouvelle place Du Guesclin, s'en est suivi la traditionnelle retraite aux flambeaux, Ensuite, les Asniérois ont pu admirer le feu d'artifice tiré depuis la Marbrerie.
Pour finir tout le monde s'est retrouvé sur la place et à danser au son de l'animation musicale de Méli Mélo.

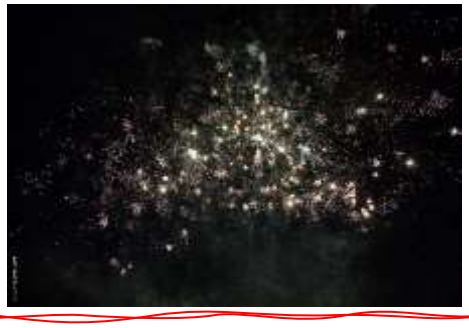

## LE REPAS des ANCIENS

Dimanche 14 novembre à midi, la municipalité d'Asnières-sur-Vègre invitait les anciens de la commune au traditionnel repas qui leur est consacré. C'est avec joie que nos têtes blanches se sont retrouvées réunies.
Le maire, Jean-Louis Lemarié, accompagné de Sylvie Tolmont, députée, et Daniel Chevalier, président de la communauté des communes du Pays sabolien, était heureux de pouvoir renouer avec cette tradition que la crise sanitaire avait interrompu.
Après quelques chaleureuses paroles de nos élus les trente-quatre personnes de 70 ans et plus qui ont répondu à l'invitation de la municipalité ont pu savourer ce délicieux déjeuner préparé par le restaurant « Le Saint Philibert » de Fontenay et servi par les membres du conseil municipal.
C'est sur l'animation musicale de Méli Mélo, où chacun a pu se lancer à faire quelques pas de danse, que nos anciens se sont quittés ravis de leur journée.

*Menu*

- *Cocktail Saint Philibert et ses amuse-gueules*
- *Cassolette de Saint Jacques sur fondue de poireaux, sauce Noilly*
- *Filet de Pintade et ses petits légumes, sauce foie gras*
- *Duo de fromage et salade*
- *Bavarois passion, chocolat blanc*

*Sauvignon blanc, Bordeaux rouge, Vouvray demi sec pétillant*

**Distribution des colis de noël le 19 décembre 2021 à la salle de la Marbrerie**

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les « Morts pour la France », au Monument aux morts d'Asnières-sur-Vègre.**

**Jean Louis LEMARIE**, Maire, présidait à la Cérémonie de Commémoration. Entouré d'une quinzaine de personnes dont **Annick BARTELAIX-EMILE**, et **Thierry BOUVET**, Adjoints, **Séverine GANÉ, Vincent DAVIÈRE, Marie-Dominique RABINEAU, Agnès VIDECOQ**, Conseillèr(e)s Municipales, **Marcel BOUVET**, Porte-Drapeau et **Georges BRETON**, Représentants des Anciens Combattants. Le Lieutenant-Colonel, **Yves-Henry ROBLOT**, de retour à Asnières, honorait la réunion de sa présence.

Texte et photos de Pierre STERNBERGER, Asnières sur mon blog.

## NOS JOIES, NOS PEINES

*Un PActe Civil de Solidarité a été contracté en mairie le 16 juillet 2021*

*Ils se sont dit « oui » en mairie d'Asnières :*

Mademoiselle Thalia ROUSSEAU et Monsieur Vincent MARETTE, le 4 septembre 2021

*Aucune naissance n'a été déclarée en mairie d'Asnières en 2021*

*Ils nous ont quittés cette année :*

Monsieur Jean Claude CHEVREUIL, le 20 novembre 2021, à l'âge de 78 ans

Monsieur Louis JOUIN, le 12 août 2021, à l 'âge de 68 ans

Monsieur Jean LE BRIS, le 1er juin 2021, à l'âge de 89 ans

Monsieur Michel CHARPENTIER, le 15 mars 2021, à l'âge de 71 ans

## SARHA

Service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat , c'est un service public du Pays Vallée de la Sarthe, il a pour but de vous accompagner dans le projet de rénovation énergétique de votre logement. Une question ? un projet de rénovation énergétique ?

Contacter SARHA au **02.43.94.90.09**
Du lundi au vendredi de 12h00 à 17h00

SARHA vous propose :
Un conseil neutre et gratuit aux habitants
Un accompagnement de proximité au plus près des habitants
Le savoir-faire d'un ingénieur thermicien indépendant pour accompagner au mieux vos projets

## Des travaux de rénovation énergétique en projet

*La commission tourisme et communication a la chance d'avoir au sein de son groupe, Cécile Moline, qui fait des comptes rendus très professionnels, très lisibles et très explicites. Voici un magnifique exemple pour le service SARHA, bravo, merci Cécile! Et elle donne des cours..*

## BULLETIN MUNICIPAL

Merci de partager vos suggestions et remarques ! Vous souhaitez recevoir le bulletin par voie électronique?
Transmettez nous votre adresse mail à : mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr,
Ou allez sur le site:
http://www.asnieres-sur-vegre.fr" rubrique : contact, ou par SMS au: +33 786 46 33 13

Calendrier 2022 - Premier Semestre

| Janvier | | | Février | | | Mars | | | Avril | | | Mai | | | Juin | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | | 1 | M | Club GM [2] | 1 | M | Club GM [2] | 1 | V | | 1 | D | | 1 | M | |
| 2 | D | | 2 | M | | 2 | M | | 2 | S | | 2 | L | | 2 | J | |
| 3 | L | | 3 | J | | 3 | J | | 3 | D | Brunch ACVP [1] | 3 | M | Club GM [2] | 3 | V | |
| 4 | M | AG Génération mouvement [2] | 4 | V | | 4 | V | | 4 | L | | 4 | M | | 4 | S | PHOT'EXPO A2P72 [4] |
| 5 | M | | 5 | S | | 5 | S | Atelier Javasnières 5 | 5 | M | Club GM [2] | 5 | J | | 5 | D | PHOT'EXPO A2P72 [4] |
| 6 | J | | 6 | D | | 6 | D | | 6 | M | | 6 | V | | 6 | L | PHOT'EXPO A2P72 [4] |
| 7 | V | | 7 | L | | 7 | L | | 7 | J | | 7 | S | Atelier Javasnières 5 | 7 | M | Club GM [2] |
| 8 | S | Atelier Javasnières 2 | 8 | M | | 8 | M | | 8 | V | | 8 | D | | 8 | M | |
| 9 | D | Cérémonie des vœux du Maire [1] | 9 | M | | 9 | M | | 9 | S | Marché de Pâques ACVP | 9 | L | | 9 | J | |
| | | | | | | | | | | | Atelier Javasnières 2 | | | | | | |
| 10 | L | | 10 | J | | 10 | J | | 10 | D | Marché de Pâques ACVP | 10 | M | | 10 | V | |
| | | | | | | | | | | | ELECTIONS Présidentielles | | | | | | |
| 11 | M | | 11 | V | | 11 | V | | 11 | L | | 11 | M | | 11 | S | Asnières sur Toile APA et Théâtre au MDLC |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | Atelier Javasnières 5 |
| 12 | M | | 12 | S | Atelier Javasnières 5 | 12 | S | Stage Photo reflex A2P72 [2] | 12 | M | | 12 | J | | 12 | D | Asnières sur Toile APA [1 ou 2] |
| | | | | | | | | Exposition plein air | | | | | | | | | ELECTIONS |
| 13 | J | | 13 | D | | 13 | D | Stage Photo reflex A2P72 [2] | 13 | M | | 13 | V | | 13 | L | |
| 14 | V | | 14 | L | | 14 | L | | 14 | J | | 14 | S | | 14 | M | |
| 15 | S | | 15 | M | | 15 | M | | 15 | V | | 15 | D | | 15 | M | |
| 16 | D | | 16 | M | | 16 | M | | 16 | S | | 16 | L | | 16 | J | |
| 17 | L | | 17 | J | | 17 | J | | 17 | D | Pâques | 17 | M | | 17 | V | |
| 18 | M | | 18 | V | Soirée crêpes ACVP | 18 | V | | 18 | L | Pâques | 18 | M | | 18 | S | Journée européenne de l'archéologie |
| 19 | M | | 19 | S | Atelier Javasnières 2 et 5 | 19 | S | | 19 | M | | 19 | J | | 19 | D | Journée européenne de l'archéologie |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | ELECTIONS |
| 20 | J | | 20 | D | Bourse aux greffons APA [1] | 20 | D | | 20 | M | | 20 | V | | 20 | L | |
| 21 | V | | 21 | L | | 21 | L | | 21 | J | | 21 | S | Atelier Javasnières 2 et 5 | 21 | M | |
| 22 | S | Soirée galette et bout-rimé ACVP | 22 | M | | 22 | M | | 22 | V | | 22 | D | | 22 | M | |
| | | Assemblée Générale Comité des fêtes | | | | | | | | | | | | | | | |
| 23 | D | | 23 | M | | 23 | M | | 23 | S | Stage Astrophotographie A2P72 [2] | 23 | L | | 23 | J | |
| 24 | L | | 24 | J | | 24 | J | | 24 | D | Stage Astrophotographie A2P72 [2] | 24 | M | | 24 | V | |
| | | | | | | | | | | | ELECTIONS Présidentielles | | | | | | |
| 25 | M | | 25 | V | | 25 | V | | 25 | L | | 25 | M | | 25 | S | Fête de la Musique du Comité des Fêtes |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | Atelier Javasnières 2 et 5 |
| 26 | M | | 26 | S | AG APA [2] | 26 | S | Carnaval Comité des fêtes | 26 | M | | 26 | J | | 26 | D | |
| | | | | | | | | Atelier Javasnières 2 et 5 | | | | | | | | | |
| 27 | J | | 27 | D | | 27 | D | | 27 | M | | 27 | V | | 27 | L | |
| 28 | V | | 28 | L | | 28 | L | | 28 | J | | 28 | S | | 28 | M | |
| 29 | S | Atelier Javasnières 2 et 5 | | | | 29 | M | | 29 | V | | 29 | D | | 29 | M | |
| | | AG Village Factory | | | | | | | | | | | | | | | |
| 30 | D | AG A2P72 au golf de Sablé | | | | 30 | M | | 30 | S | Atelier Javasnières 2 et 5 | 30 | L | | 30 | J | GM à Avoise |
| 31 | L | | | | | 31 | J | | | | | 31 | M | | | | |

Vacances scolaires (Janvier – Mars)

Vacances scolaires (Avril – Juin)

Pentecôte

*Permanence des élus en mairie :*

- *Annick BARTHELAIX : mardi de 9h à 12h*
- *Michel LHÉRAULT : jeudi de 14h à 16h30*
- *Jean-Louis LEMARIÉ : vendredi de 14h à 16h30*

Mail : mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr
Site : http://www.asnieres-sur-vegre.fr
Téléphone : 02 43 95 30 07 ou
permanence élus : +33 7 86 46 33 13